

Coronavirus: le gouvernement wallon vient en aide à l'horeca et à l'événementiel

Plus de 154 millions d'euros pour éviter que l'horeca se retrouve « aux soins intensifs ». Les ambulants et les sociétés de taxis sont rajoutés à la liste des secteurs aidés.



Le gouvernement wallon mobilise pour près de 260 millions d'aides nouvelles. - Belga/Benoît Doppagne.



Par **Jean-Philippe de Vogelaere (/15570/dpi-authors/jean-philippe-de-vogelaere)**

Journaliste de la cellule wallonne

Le 21/10/2020 à 18:59

O n a vraiment pu plaider notre cause pendant ce week-end auprès des autorités régionales pour faire comprendre toute l'étendue de notre secteur qui ne se limite pas, comme certains le pensaient, aux seuls cafetiers ou restaurateurs. Organiser un soutien sous forme de forfait, comme on a pu le faire à la hâte lors du premier confinement, ne nous semblait ainsi par la bonne formule. Je suis content de constater que sur ce plan-là au moins, on nous a suivis. »

LIRE AUSSI

Fédéral et Régions multiplient les aides à l'horeca

([https://plus.lesoir.be/332351/article/2020-10-18/federal-et-regions-multiplient-les-aides-lhoreca?](https://plus.lesoir.be/332351/article/2020-10-18/federal-et-regions-multiplient-les-aides-lhoreca?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate](https://plus.lesoir.be/332351/article/2020-10-18/federal-et-regions-multiplient-les-aides-lhoreca?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate)

Thierry Neyens, le président de la fédération horeca de Wallonie, ne dit pas que la possibilité d'un recours contre la décision fédérale de fermer pendant quatre semaines tous les établissements de son secteur n'est plus d'actualité, mais il va pouvoir annoncer qu'une solution différente sera proposée dans les prochains jours en Wallonie, selon des modalités encore à fixer.

En fonction de la taille des entreprises

Le vice-président du gouvernement wallon, Willy Borsus (MR), en charge de l'Economie, a, en effet, pu débloquer la somme de 81,6 millions d'euros destinée à octroyer une indemnité spécifique aux entreprises faisant partie de la restauration à service complet (code Nace 56.101), de la restauration à service restreint (56.102), des cafés et des bars (56.301) et des autres débits de boissons (56.309). Cela concerne un total de 18.596 assujettis potentiels.

LIRE AUSSI

Coronavirus: c'est également la cata pour les fournisseurs de l'horeca
([https://plus.lesoir.be/332553/article/2020-10-19/coronavirus-cest-egalement-la-cata-pour-les-fournisseurs-de-lhoreca?](https://plus.lesoir.be/332553/article/2020-10-19/coronavirus-cest-egalement-la-cata-pour-les-fournisseurs-de-lhoreca?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate](https://plus.lesoir.be/332553/article/2020-10-19/coronavirus-cest-egalement-la-cata-pour-les-fournisseurs-de-lhoreca?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate)

Au lieu du forfait de 5.000 euros, les montants d'intervention seront cette fois différents selon la taille de l'entreprise concernée. A savoir 3.000 euros pour un indépendant seul, 5.000 euros pour une société de 1 à 4 équivalents temps plein (ETP), 7.000 euros pour 5 à 9 employés et 9.000 euros au-delà. Voilà qui s'ajoute aux mesures fédérales (550 millions d'euros d'aide, exonération de l'ONSS pour le troisième trimestre...).

Et Thierry Neyens de demander qu'on n'oublie pas le secteur des traiteurs qui est, selon lui, le plus impacté par les mesures : « C'est celui qui mettra le plus de temps à redémarrer après la crise puisqu'il dépend aussi de l'événementiel, des mariages... Notre secteur ne pourra d'ailleurs s'en sortir que si tous les citoyens respectent les mesures préconisées pour enrayer la propagation du virus. Car si la nouvelle fermeture dure plus qu'un mois, c'est tout l'horeca qui va se retrouver aux soins intensifs ! »

Une aide doublée

D'autre part, le gouvernement wallon n'a pas oublié le secteur de l'événementiel, des voyagistes et autres forains. Il avait annoncé fin septembre, une aide de 15 % du chiffre d'affaires perdu pour les entreprises qui pourraient démontrer une diminution de 60 % de leur chiffre d'affaires au troisième trimestre 2020 comparé au troisième trimestre 2019, avec un montant minimum d'aide de 1.500 euros.

Ce mercredi après-midi, le ministre Willy Borsus a expliqué qu'on allait finalement doubler l'intervention sur 30 % du chiffre d'affaires perdu, avec un minimum de 3.000 euros. Pouvant grimper à 5.000 euros (0 ETP), 10.000 euros (1-9 ETP), 20.000 euros (10-50 ETP) ou 40.000 euros (plus de 50 ETP). Soit une enveloppe de 72,8 millions d'euros qui concernent quelque 60.000 assujettis, dont peuvent désormais faire partie les activités récréatives et de loisirs, les ambulants sur les marchés et les sociétés de taxis.

Pas d'emprunt nouveau

J.-P. D.V.

Pour faire face à la crise sanitaire, l'équipe du ministre-président Elio Di Rupo (PS), a donc annoncé ce mercredi avoir dégagé une nouvelle enveloppe de 257.844.000 euros, dont 154,4 millions pour les entreprises et les indépendants, 67,772 millions pour les maisons de repos, 17,172 millions pour le soutien à l'emploi et 2,5 millions pour le pouvoir d'achat (factures d'eau, report de paiement de factures...) La note finale comprend même un budget tampon de 16 millions, mis en réserve pour le cas où...

« Et au lieu d'emprunter, nous avons une nouvelle fois étudié tous les postes du budget 2020 pour analyser ce que l'on pouvait supprimer », précise le ministre Jean-Luc Crucke (MR). Donc, en moins, un contournement par-ci, une prime énergie par-là...

Au total, la crise Covid aura déjà coûté 2,05 milliards d'euros à la Région wallonne, dont 700.000 euros en non-recettes et futur plan de relance de 250 millions compris.



Commentaire *

//

Signature * Federation Horeca Wallonie Catherine

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir (<http://plus.lesoir.be/services/charte>)

Poster